



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 2 mars 2023**

**DÉLIBÉRATION N° 2023-01**

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 14 Pouvoirs : 01 Pour : 15 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le deux mars deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, maire, par suite de convocation en date du vingt-trois février deux mil vingt-trois, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Antoine DELION, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Laëtitia DUBOIS, Gérard FLEURBAEY, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN et Jacques THELLIER.

**Absent(s)** : M. Didier VAILLANT (pouvoir à Gérard FLEURBAEY)

Madame Françoise DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

**Adhésion au groupement de commandes de la FDE du Pas-de-Calais pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés**

- Vu la directive européenne 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,
- Vu le Code de l'Energie, notamment ses articles L. 441-1, L. 441-5 et L. 445-4,
- Vu les dispositions du Code de la commande publique concernant les groupements de commandes figurant aux article L. 2113-6 et suivants,
- Vu l'article L. 1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux groupements de commandes,
- Vu la délibération de la FDE du Pas-de-Calais en date du Conseil d'Administration du 27 mars 2021,
- Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de TINCQUES d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et des services associés pour ses besoins propres,
- Considérant qu'en égard à son expérience, la FDE du Pas-de-Calais entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire :**

- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés en matière d'efficacité énergétique coordonné par la FDE du Pas-de-Calais en application de sa délibération du 27 mars 2021 et décide d'adhérer au groupement.
- Dit que la participation financière de la commune de TINCQUES sera fixée et révisée conformément à l'article 7 de l'acte constitutif.
- Autorise Monsieur le maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, notamment à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes.

Suivent les signatures des membres présents.

Pour copie conforme,  
**Jacques THELLIER**  
Maire de TINCQUES